



**ASMAT  
ASFAM**

**ELECTIONS  
CCPD**



## Aux ASMAT et ASFAM de la Ville de Paris.

Dans le cadre des élections professionnelles à la Commission Consultative Paritaire Départementale (CCPD), la **CFDT** réclame et négociera pour vous :

- **D'être rattaché à un statut** pour être enfin reconnu professionnellement.
  - ✓ Fiches de poste validées en instance.
  - ✓ Création d'un livret d'accueil institutionnel.
  - ✓ Etc...
- **De bénéficier de la même couverture et des mêmes droits** que tous les agents de la ville de Paris concernant la maladie.
  - ✓ Congés longue maladie (CLM)
  - ✓ Congés longue durée (CLD)
  - ✓ Mi-temps thérapeutique
  - ✓ Bénéficier de visites médicales à la médecine préventive
  - ✓ Accéder à la médecine statutaire
- **Le maintien du salaire et des indemnités** en cas d'absences des enfants pris en charge.
- Le droit au **reclassement** et à la **reconversion professionnelle**.
- L'accès à la **formation** afin:
  - ✓ De développer vos compétences.
  - ✓ De répondre au mieux aux missions qui vous sont confiées et qui engage votre responsabilité.
  - ✓ De répondre ainsi aux besoins des enfants.
- La clarification de la gestion administrative de ces corps.
- La **protection** des agents :
  - ✓ Fiche esprit
  - ✓ Registre d'hygiène et sécurité
  - ✓ Sans oublier la protection fonctionnelle INDISPENSABLE pour vous protéger.
- Le remboursement des titres de transport.

Afin d'obtenir des avancées, **rejoignez l'équipe dédiée aux professionnelles ASMAT et ASFAM engagées à la CFDT.**



**ADHERER A LA CFDT,  
C'EST REJOINDRE L'EFFICACITE**

